

# LES VILLAGES DU BRABANT WALLON CONFRONTÉS À L'EXTENSION DE LA PÉRIPHÉRIE BRUXELLOISE

Théo BRULARD

## **Summary**

*This paper assesses the consequences of the urbanization on the villages of the Walloon Brabant. Some problems connected with this urbanization of the villages are given : merged communes, building plots, new inhabitants.*

MOTS-CLÉS : Brabant Wallon, urbanisation, villages

KEYWORDS : Walloon Brabant, urbanization, villages

Du point de vue de la géographie régionale classique, le Brabant Wallon se partage entre le plateau de Hesbaye à l'est et le plateau hennuyer-brabançon à l'ouest. Jouxant l'agglomération bruxelloise au sud, la région brabançonne a été le théâtre, dès 1960 notamment, d'importants mouvements migratoires liés au phénomène de périurbanisation de la capitale de l'Europe. Suite à cette extension de la grande périphérie bruxelloise, il est utile, voire nécessaire, de savoir ce que sont devenus les villages traditionnels.

## 1. LE VILLAGE, ESSAIS CLASSIQUES DE DÉFINITION

Si le concept géographique de la ville a fait l'objet de très nombreuses publications, il n'en est pas de même en ce qui concerne le village.

En fait, est-il vraiment nécessaire de définir une réalité qui semble évidente ? Pour beaucoup, le village est naturellement un groupement de maisons dans la campagne cultivée. Ainsi, dans l'introduction de son étude sur l'habitat rural en Belgique, M. Lefèvre [12, p. 12] écrit : « Dans ces préliminaires, nous avons évité de nous servir du mot « village ». Le mot « village » provient du latin « villare » ou « villa », qui désignait une ferme avec ses communs, parfois aussi un petit groupement de fermes avec leurs dépendances ... Le terme village doit donc être réservé exclusivement à un groupement d'habitations. Cette idée de groupement exprimé par le mot village est du reste fort bien comprise du peuple. Ainsi pour les habitants des campagnes de Flandre, le village est seulement le petit groupe d'habitations ramassées autour de l'église. Jamais ils n'étendent ce terme à la multitude des habitations disséminées dans les champs ».

Après la Seconde Guerre mondiale, la Commission de l'Habitat Rural, créé par l'U.G.I., s'est notamment inspirée des travaux de la Commission rurale du Comité National de Géographie français. Un lexique agraire a été publié et a consacré un long chapitre à l'habitat rural. La notion de village est abordée par le biais de l'importance du groupement des maisons rurales. Il y est dit que « toutes les transitions existent entre la maison isolée, les groupes de 2-3-4 maisons, les groupements plus importants, les localités de plusieurs centaines, voir plusieurs milliers d'habitants. Il est très délicat de fixer des paliers. La terminologie courante aide peu. Le mot « village », comme ses équivalents étrangers, est appliqué selon les régions à des localités infimes, de quelques maisons, ou au contraire à des agglomérations de plusieurs milliers d'habitants. Il est convenu qu'on pourra continuer à employer ce mot en suivant les usages habituels. Il semble cependant possible et utile de proposer certains paliers, en tenant compte du fait que pour les localités minimales, il importe de compter le nombre de maisons habitées, de feux ou de ménages, tandis que pour les localités plus importantes, c'est l'effectif de la population qui sera utilisé ». Ainsi les villages sont des localités rurales, petites, moyennes ou grosses de 50 à 2.000 habitants.

Dans son vocabulaire de géographie agraire, P. Fénélon [10, p. 646] définit le village comme étant un « groupement de plusieurs fermes jointives ou séparées par de courtes distances. Ce terme, qui désigne aussi bien les hameaux que les chefs-lieux de commune, pourrait être réservé - pour plus de précision - dans le cadre d'une commune, à l'agglomération comportant l'église, l'école, la mairie, les magasins et les ateliers des artisans; les agglomérations sans rôle administratif seraient des « hameaux ». Le terme « bourg », qui désignait

jadis un village fortifié, a subsisté après la disparition des murailles et s'est étendu parfois à des villages qui n'avaient jamais été fortifiés. »

Enfin, le Grand Larousse Illustré publié après la fin de la Seconde Guerre mondiale présente le village comme un « ensemble de résidences à la campagne ». C'est aussi un « assemblage de maisons non limité par une enceinte, moins considérable qu'une ville, mais plus grand qu'un hameau, et habité surtout par des paysans ».

Ces quelques définitions méritent des commentaires critiques qui découleront des constatations faites ultérieurement en ce qui concerne les villages du Brabant Wallon.

Il faut également noter que le village a fait l'objet de « définitions fonctionnelles » basées sur les parts relatives des populations actives occupées dans les trois secteurs d'activité principaux : primaire, secondaire et tertiaire. Pour la Hesbaye brabançonne un essai dans ce sens [2] a montré que la méthode pouvait encore apporter, sur base des recensements de 1970, des résultats satisfaisants. A l'heure actuelle, étant donné la diminution nette et constante du nombre d'agriculteurs, les typologies fonctionnelles de ce type ne sont plus applicables.

Enfin, en publiant en 1977, une typologie des communes belges d'après le degré d'urbanisation en 1970, S. Rousseau [13] a également tenu compte de l'importance numérique des agriculteurs comparée à celle des ruraux non agricoles et de leurs migrations journalières.

## 2. LES VILLAGES NOYÉS DANS LES FUSIONS COMMUNALES

Le découpage de la Belgique en 589 communes a été rendu opérationnel dès le 1<sup>er</sup> janvier 1977. Pour le Brabant Wallon les 27 communes actuelles correspondent au regroupement administratif de 108 anciennes localités. Sans doute est-il besoin de rappeler que durant la période française, l'arrondissement de Nivelles, aujourd'hui une province à part entière, avait déjà fait l'objet de nombreuses fusions communales. Ainsi, le recensement de 1846 permet de repérer les chefs-lieux fusionnés. Généralement, les fusions concernent deux communes mais parfois trois. A titre d'exemples, on citera Chastre-Villeroux-Blanmont et Malèves-Sainte-Marie-Wastinnes. Aussi en 1846, sur les cent deux communes du Brabant Wallon, dix-huit d'entre elles ont déjà fait

l'objet de fusions. Sur une carte retraçant les limites administratives d'autrefois, on constate que les nombreux villages situés dans les vallées présentent des territoires communaux qui s'allongent perpendiculairement au tracé des rivières. C'était le résultat de la volonté des communautés villageoises de s'approprier les sols humides des fonds alluviaux et les riches terres limoneuses des plateaux. En fait, il s'agissait du finage, lié aux terroirs, qui rappelle aussi que les territoires communaux se sont adaptés au milieu géographique; c'était aussi une conséquence de la trilogie séculaire marquant la vie des villageois : seigneurie, province, communauté.

Il n'est pas question de remettre ici en cause le bien-fondé des fusions communales. Pour les ruralistes, ces regroupements présentent pourtant des inconvénients majeurs en ce qui concerne la collecte de données. Il s'agit principalement de chiffres concernant les revenus, les populations employées relevant de l'O.N.S.S. et l'INASTI, et surtout les statistiques agricoles. A l'exception de La Hulpe, ces derniers ne permettent pas de localiser de façon précise les noyaux d'habitat qui, par exemple, comptent le plus grand nombre d'exploitations et de main-d'oeuvre agricoles.

Pour le recensement agricole de 1993, il est seulement possible de faire un état des 27 communes sans pouvoir mettre en évidence les noyaux d'habitat les plus agricoles. A la lecture du tableau 1 il apparaît clairement que les villes et les communes les plus urbanisées comptent entre neuf et vingt-deux pourcents de bâti de la superficie communale : dans l'ordre décroissant, il s'agit de Rixensart, Waterloo, Wavre, La Hulpe, Braine-l'Alleud, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Tubize, Lasne, Nivelles et Braire-le-Château. La Hulpe, Rixensart et Waterloo comptent les plus faibles pourcentages de superficie agricole utilisée par rapport à la superficie communale.

D'autre part, pour de nombreux villageois de souche, la fusion communale aurait contribué à dépersonnaliser les villages. Le pouvoir local s'inscrivait en effet dans un système traditionnel d'échanges de services. Le bourgmestre était souvent choisi en fonction des services qu'il pouvait rendre. Il connaissait toutes les familles et il séjournait fréquemment dans la maison communale, le lieu privilégié de prestations de services, de mise en relations humaines et de fourniture d'informations les plus diverses.

Tableau 1 - Caractéristiques principales de l'utilisation du sol brabançon en 1993

Communes	N. EXP.	S.A.U.	M.O.P.	M.O.T.	% P.B.	% S.A.U.
Beuvechain	86	3.144,51	74	125	4,9	81,5
Braine-le-Château	27	597,57	27	41	9,0	26,2
Braine-l'Alleud	62	2.517,76	89	116	12,3	48,4
Chaumont Gistoux	94	2.940,61	117	160	6,5	61,2
Cour-St-Etienne	21	760,83	19	28	7,4	28,7
Genappe	117	5.237,86	208	224	4,9	58,5
Grez-Doiceau	67	4.287,05	77	87	6,1	77,3
Incourt	88	3.211,24	70	128	3,6	82,7
Ittre	55	1.922,57	68	80	5,5	55,0
Jodoigne	162	5.185,60	215	296	4,1	7,07
La Hulpe	13	58,99	16	19	14,1	3,8
Mont-St-Guibert	23	1.025,55	32	39	8,2	55,9
Nivelles	122	3.962,41	178	198	9,9	65,4
Perwez	114	4.610,02	156	190	3,8	90,7
Rixensart	7	124,56	5	7	25,8	7,1
Tubize	59	1.494,51	63	104	11,9	45,7
Villers-la-Ville	72	3.314,90	98	150	4,8	69,9
Waterloo	13	360,29	20	23	22,7	17,1
Wavre	76	1.331,52	52	108	17,0	41,8
Chastre	58	2.341,50	70	89	4,9	79,8
Hélocine	32	1.285,26	33	40	5,4	77,3
Lasne	67	2.201,38	89	102	11,0	46,7
Orp-Jauche	90	3.414,94	137	156	4,2	67,6
Ottignies-LLN	36	1.167,75	43	53	12,1	35,3
Ramillies	103	3.621,55	110	150	3,2	74,4
Rebecq	92	2.650,14	75	130	8,3	67,8
Walhain	92	2.826,47	98	134	3,9	74,5
TOTAL	1.848	65.597,34	2.239	2.977	7,7	60,1

N. EXP. : nombre d'exploitations; S.A.U. : superficie agricole utilisée; M.O.P. : main-d'oeuvre permanente; M.O.T. : main-d'oeuvre permanente + main-d'oeuvre non permanente; % P.B. : pourcentage du bâti par rapport à la superficie communale; % S.A.U. : pourcentage de la superficie agricole utilisée par rapport à la superficie communale.

### 3. LES VILLAGES CONFRONTÉS AUX GRANDS LOTISSEMENTS

A partir des années soixante, toutes les communes du Brabant Wallon ont été confrontées au phénomène de lotissements. Localisés dans un premier temps dans le centre nord de la Province de Brabant, ils se sont étendus rapidement en direction de la Hesbaye brabançonne notamment.

Créés principalement à l'initiative du secteur privé, les grands lotissements comprenant 20 lots et plus ont été souvent localisés dans des zones non contiguës à l'habitat existant. C'est par exemple le cas du plus grand lotissement du Brabant, celui de Brocsou à Dion-Valmont qui, avec près de 500 lots,

comptait 1.705 habitants en 1991. Les lotissements réalisés par les sociétés et les nobles sont généralement de grande taille, mais quelques organismes publics ont fait de même. C'est par exemple le cas de La Hulpe et de Bossut-Gottechain [8].

Avant la promulgation de la loi du 29 mars 1962, organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, le lotissement n'était soumis à aucune contrainte. Réfléchissant sur les transformations subies par les villes et les villages, P. Govaerts [11, p. 15] écrit : « Ainsi, par exemple, on a très souvent recouru au lotissement pour la création de nouvelles zones d'habitat. Par son modèle quasi unique et universellement répandu, le lotissement se présente

pratiquement toujours en rupture avec le bâti existant : parcelles prévues uniquement pour des villas isolées, importants reculs par rapport à la voirie et larges dégagements latéraux, voiries souvent surdimensionnées et suréquipées par rapport aux besoins réels, disparition de la notion de rue et de place publique, utilisation maximale de l'espace disponible ne réservant que quelques résidus à des espaces verts, aire de jeux ou espace baptisé prétentieusement parc, multiplication des voiries en boucles et culs-de-sac ... Les traits dominants et les caractéristiques spécifiques des noyaux d'habitat ont tendance à se noyer dans un urbanisme standardisé, dont le modèle a été pensé une fois pour toutes et reproduit en de très nombreux exemplaires ».

Les lotissements localisés à l'extérieur des périmètres d'agglomération ont accueilli entre 1971 et 1991 la grande majorité des nouveaux habitants. Entre le 1<sup>er</sup> mars 1981 et le 1<sup>er</sup> mars 1991, la population du Brabant Wallon est passée de 291 009 à 321 444 habitants. Pratiquement tous les centres urbains enregistrent des diminutions de population et près des deux tiers des noyaux villageois présentent les mêmes caractéristiques [4]. Par contre, l'attractivité des lotissements s'est poursuivie notamment à Walhain, Chaumont-Gistoux, Mont-Saint-Guibert et Hélécine [3].

#### 4. LES VILLAGES ET L'ARRIVÉE DES NÉO-RURAUX

Depuis une vingtaine d'années, la Fondation Rurale de Wallonie exprime ses options fondamentales dans une revue intitulée « La Lettre ». La parole y est donnée aux spécialistes ruraux de diverses tendances, aux agents de développement et aux habitants des villages. Dans La Lettre n° 14 publiée en 1985, le thème général abordé semble bien pessimiste puisqu'il est question de « Pauvres ruraux et ruraux pauvres ». Est-ce bien un slogan valable en Brabant Wallon qui compte, en termes de revenus moyens par ménage, un grand nombre de communes riches ? Est-il besoin de rappeler que Lasne est l'entité la plus « huppée » de Wallonie ? Ce n'est sans doute pas en termes de revenus que ce slogan a été choisi. Ces nouveaux ruraux sont principalement des Bruxellois, des Brabançons et des représentants de pays de l'Union Européenne. Qu'ils soient Belges ou d'autres nationalités, pour les ruraux de souche, ce sont tous des étrangers. En fait, comme l'écrivait Émile, un ancien du village • « Il y a quelques décennies, l'étranger était surtout celui qui venait d'un village voisin ». Le principal est de le voir s'intégrer à la communauté et

s'adapter à la vie de la campagne. Cette adaptation des néo-ruraux ne passerait-elle pas avant tout par la nécessaire acceptation des rythmes saisonniers régissant le village et la campagne ?

Avant la Seconde Guerre mondiale, la plupart des villages brabançons étaient encore peuplés de vrais ruraux, agriculteurs, artisans, commerçants, ouvriers, journaliers et saisonniers. Aujourd'hui, les nouveaux ruraux sont majoritairement des « rurbains », des employés, des cadres moyens ou supérieurs, des commerçants, des ouvriers occupés dans les villes et les zonings industriels. Ils ne forment pas un groupe homogène. Ainsi, il faut impérativement que ces diverses catégories sociales se retrouvent pour construire une nouvelle communauté. Celle-ci maintiendra d'abord sa cohésion dans les recours au mythe. « Ce mythe se réfère au passé : le village est reconstruit comme lieu idyllique. On fait l'histoire du village, on recueille les récits des anciens, on se réfère à des lieux symboliques. Ce retour au passé s'accompagne d'une glorification de celui-ci et d'une opposition avec la situation actuelle, le temps présent » [9, p. 75].

Fait encourageant, dans de nombreux villages brabançons, les habitants se mobilisent pour sauvegarder le patrimoine historique. A Roux-Miroir, Sart-Risbart et Incourt, trois anciens bâtiments ont été transformés en maisons de village. A Glimes, mais aussi à Roux-Miroir et à Sart-Risbart, les anciennes maisons d'instituteurs ont été restaurées en logements à loyers modérés. A Mélin, beaucoup de villageois souhaitent que la pierre de Gobertange exploitée autrefois sur une grande échelle dans le village du même nom, soit remise à l'honneur. Il s'agirait d'encourager le dernier exploitant qui, avec son fils et deux ouvriers, extrait la pierre, la taille et la commercialise. A Opprebaix, la population locale s'est sentie concernée par la sauvegarde du moulin à vent et a demandé son achat afin de l'affecter en lieu de promotion et d'exposition du savoir-faire des villageois. Ce ne sont là que des exemples parmi tant d'autres de cette volonté de retrouver et sauvegarder son identité.

Il y a aussi et surtout le dynamisme des associations communales. A Lasnes, pas moins d'une quarantaine d'associations se sont disséminées sur tout le territoire de la commune. Il s'agit d'associations aussi bien culturelles que sportives. A titre d'exemple, les vingt-sept communes du Brabant Wallon comptent 47 clubs de football affiliés à l'U.R.B.S.F.A.

## 5. LES VILLAGES À L'AUBE DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

Du point de vue de la géographie, l'étude des villages s'intéresse avant tout aux maisons rurales traditionnelles et à leur répartition dans l'espace. « Au point de vue de la répartition des maisons, on reconnaît deux grands types d'habitat, à savoir la dispersion des maisons et le groupement en villages » [7, p. 12]. Dans le cas du Brabant Wallon, la plupart des villages sont de types concentrés ou groupés [5].

Le village d'antan comme celui d'aujourd'hui est donc avant tout un groupement de maisons, ce qui permet de délimiter objectivement un périmètre d'agglomération. Cependant, le village est bien plus qu'un simple groupement de maisons. Dans le cas du Brabant Wallon, les villages actuels sont caractérisés par des noyaux d'habitat qui ont conservé les marques les plus tangibles d'un passé plus ou moins lointain où toute la vie gravitait encore autour du travail aux champs. Ici, c'est avant tout la place des villages aux formes et aux dimensions variables, c'est le green où s'exprimait la communauté villageoise. Autour de la place, l'église, la cure, les fermes, les maisons basses des artisans et des journaliers, souvent l'école, parfois le château. Il y a fréquemment une rue principale, des voies secondaires et des chemins de terre qui mènent rapidement à la campagne. Les bâtisses qui s'échelonnent généralement en redent le long des rues sont construites en briques ou en pierre du pays.

Aujourd'hui, les villages brabançons seraient aussi ceux qui n'auraient pas été trop affectés par des aménagements non adaptés aux structures traditionnelles. En effet, de nombreux noyaux villageois anciens ont été défigurés, soit par une mauvaise localisation de nouvelles maisons par rapport à la rue, soit encore parce que le réseau voyer des lotissements n'a pas tenu compte du maillage plus aéré des structures parcellaires et des chemins ruraux traditionnels.

En dernière analyse, le village ne pourrait-il pas être considéré, comme en France, comme un noyau d'habitat à l'échelle de l'homme rural ? Le village serait-il alors défini par un seuil maximum de population ? Ce seuil serait-il de 1.000, voire de 2.000 habitants ? N'est-ce pas là finalement une définition de simple bon sens ? « De nos jours, on aurait souhaité pouvoir disposer d'un seuil statistique entre population rurale et population urbaine, identique d'un pays à l'autre, pour les distinguer. Il n'en est rien. Statisticiens et

démographes analysent au scalpel les options choisies par chaque état pour séparer les données des recensements démographiques; que soient retenus un critère numérique, une forme d'activité, un point de vue territorial, les solutions adoptées diffèrent du tout au tout : les seuils peuvent aller de 200 à 5.000 habitants groupés au chef-lieu, les aires de référence présentent des tailles variables; les considérations sur les fonctions peuvent dans certains cas laisser perplexes les chercheurs occidentaux » [1, p. 5].

Au niveau belge, les noyaux d'habitats délimités par leur périmètre d'agglomération ont été classés suivant des seuils de population parmi lesquels se retrouvent ceux de 500, 1.000 et 2.000 habitants [14]. Suivant C. Christians [6, p. 21], « L'examen des noyaux d'habitats classés d'après leur population permet également de mettre en évidence l'ensemble de l'armature urbaine ».

Malgré les critiques formulées au sujet de ces considérations statistiques, c'est un critère de nombre d'habitants qui a servi, faute de mieux, de base pour l'élaboration de la carte de la figure 1. Dans le cadre des communes existant avant la fusion de 1977, il s'avère que les noyaux d'habitat de moins de 1.000 habitants caractérisent, d'après les données du recensement de 1991, les anciens villages, autrefois chefs-lieux de commune.

La carte de la figure 1 montre notamment que toute la partie centre-nord du Brabant Wallon est caractérisée par des noyaux d'habitat de plus de 1.000 habitants dont les périmètres d'agglomération ont été étendus suite à l'aménagement de lotissements contigus aux villages concentrés traditionnels. Cela ne signifie pas nécessairement que ces localités urbanisées voire rur banisées ont perdu toute marque de leur passé agricole. A titre d'exemple, à Lasne, les places d'Ohain et de Rasmsbeek ont conservé bon nombre de caractéristiques villageoises.

Dans la partie hesbignonne du Brabant, deux communes sont restées totalement rurales : il s'agit d'Incourt et de Ramillies qui comptent en effet respectivement 5 et 6 villages. De son côté, la ville de Jodoigne présente un noyau urbain entouré de 9 villages.

En conclusion, la carte de la figure 1 doit être considérée comme une piste à suivre pour tout ruraliste désireux de parfaire l'étude des villages brabançons. Il faut espérer que de jeunes géographes auront à coeur de rendre à la géographie

rurale la place qu'elle mérite et d'assurer ainsi la continuité des nombreux et remarquables travaux que C. Christians a effectués durant sa longue et fructueuse carrière académique.

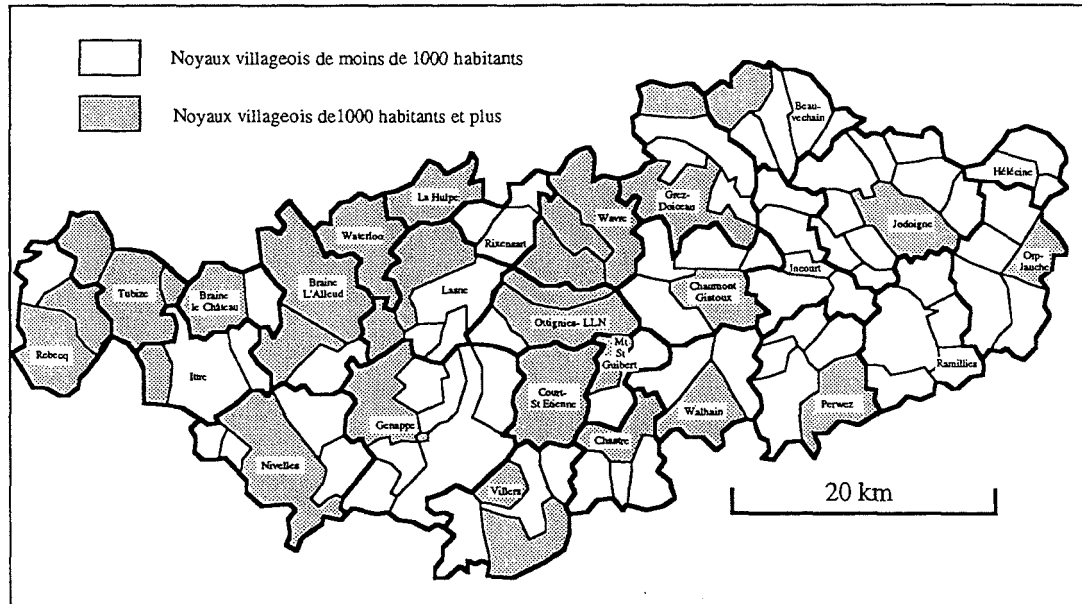


Figure 1 - Les noyaux villageois de moins de 1.000 habitants (1/3/1991) dans le cadre des anciennes communes

RÉFÉRENCES

[1] BONNAMOUR, J., 1993, *Géographie rurale, Position et méthode*, Masson, Paris, 135 p.

[2] BRULARD, T., 1979, La structure fonctionnelle des communes de la Hesbaye brabançonne wallonne, *Recherches de géographie rurale*, Société Géographique de Liège, hors série, T.11, 715-728.

[3] BRULARD, T., 1987, Les grandes lignes de l'évolution démographique de Dion-le-Mont et Dion-le-Val depuis 1831, *Le Folklore Brabançon*, 225, 213-221.

[4] BRULARD, T., 1994, Le recensement de 1991 et les secteurs statistiques, le cas du Brabant Wallon, *Acta Geographica Lovaniensia*, 34, 43-49.

[5] CHRISTIANS, C., 1971, Les degrés de priorité des remembrements ruraux en Belgique - Etude géographique des structures et premières propositions de priorités, *Revue de l'Agriculture*, 11-12, 1439-1505.

[6] CHRISTIANS, C., 1982, Les types d'espaces ruraux en Belgique, *Hommes et Terres du Nord*, 1982-1, 16-28.

[7] CHRISTIANS, C., et al., 1989, *Architecture rurale de Wallonie : Hesbaye brabançonne et pays de Hannut*, Mardaga, Liège, 234 p.

[8] DECONINCK, M., LEES, J., VANDERMOTTEN, C., 1979, Marché foncier bruxellois et lotissements en Brabant Wallon, *Revue Belge de Géographie*, 103-4, 129-143.

[9] DURIEZ, B., FOURDRIGNIER, M., CORNUEL, D., 1983, Vivre à la campagne ou vivre au village : L'évolution de la sociabilité à Ennevelin, commune péri-urbaine de Pévèle-Mélanotois, *Hommes et Terres du Nord*, 1983-2, 73-76.

[10] FENELON, P., 1970, *Vocabulaire de géographie agraire*, Louis-Jean, GAP, 691 p.

[11] GOVAERTS, P., 1983, Les paysages ont changé. Bilan pessimiste pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire, *La Lettre*, 15, 15-16.

[12] LEFÈVRE, M., 1925, *L'habitat rural en Belgique, Étude de géographie humaine*, Vaillant-Carmanne, Liège, 306p.

[13] ROUSSEAU, S., 1977, Typologie des communes belges d'après le degré d'urbanisation au 31 décembre 1970, *Bulletin de Statistique*, 1277-3, 141-172.

[14] VAN DER HAEGEN, H., PATTYN, M., ROUSSEAU, S., 1980, Dispersion et relations de niveau élémentaire des noyaux d'habitat en Belgique, Situation en 1980, *Etudes Statistiques*, 63, 30 p.

Théo BRULARD  
 Département de Géographie  
 Université Catholique de Louvain  
 Place Louis Pasteur 3  
 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE